

Fonds pour l'éducation des fillettes CII/FNIF : une ancienne élève est devenue avocate à la Haute Cour du Kenya

Genève, Suisse, le 4 novembre 2021 – Clare Odunga, ancienne bénéficiaire du Fonds pour l'éducation des fillettes (*Girl Child Education Fund*) institué par le Conseil International des Infirmières et la Florence Nightingale International Foundation (FNIF), est aujourd'hui avocate et commissaire aux serments près la Haute Cour du Kenya.

Le Fonds pour l'éducation des fillettes a été créé pour financer la scolarité primaire et secondaire de petites filles orphelines d'infirmières dans quatre pays d'Afrique sub-saharienne : Eswatini (ex-Swaziland), Kenya, Ouganda et Zambie. Plus de 400 filles ont bénéficié du programme depuis son lancement, et 285 ont obtenu leur diplôme d'études secondaires. Aujourd'hui, 77 jeunes filles sont soutenues par le Fonds.

Actuellement chercheuse juridique au sein du pouvoir judiciaire kényan, Clare Odunga est titulaire d'une licence en droit de l'université de Nairobi et d'un diplôme de troisième cycle de la Kenya School of Law. Auparavant, elle a exercé dans le secteur privé, notamment dans le domaine du droit commercial et civil.



Mme Annette Kennedy, Présidente du CII, a déclaré que :

« Nous sommes très fières de tout ce que Clare a accompli. Ses réalisations montrent que l'investissement dans l'éducation de ces jeunes filles est non seulement gratifiant pour la société, mais aussi qu'il leur assure un avenir qui aurait été inatteignable sans notre aide. L'instruction est vitale et souvent synonyme de survie pour les jeunes filles des pays émergents. Pour les orphelines, qui n'ont souvent pas la possibilité de terminer leurs études, l'abandon scolaire peut entraîner des dangers et des désavantages qui ont des répercussions non seulement sur ces jeunes filles en tant qu'individus, mais aussi sur l'ensemble de la société. Le Fonds leur offre l'instruction dont elles ont besoin pour se construire un avenir, favorisant en outre l'égalité des sexes, laquelle est propice à la croissance économique et au recul de la violence sexiste.

Nous sommes très reconnaissantes envers les coordinatrices locales du Fonds, qui apportent un très grand soutien à ces jeunes filles dans tous les aspects de leur vie, même après leur diplôme. Nous ne saurions trop les remercier pour leur engagement envers le Fonds et pour avoir aidé des filles comme Clare à réaliser leurs rêves. »

Les quatre associations nationales d'infirmières d'Eswatini, du Kenya, de l'Ouganda et de la Zambie ont fait l'objet d'une présentation le 2 novembre, pendant le Congrès virtuel du CII. Elles ont décrit leur travail avec les écolières, et les progrès incroyables que ces dernières ont réalisés dans la vie grâce au soutien du Fonds, qui leur a permis de poursuivre leur éducation jusqu'à 18 ans.

Dans le cadre du Congrès, le CII lance un appel aux dons en faveur du Fonds, pour que d'autres jeunes filles aient une chance d'un avenir meilleur, et pour aider les infirmières qui, en Afrique, sacrifient leur vie en prenant soin d'autrui.

Environ 1400 dollars des États-Unis suffisent pour financer la scolarité annuelle d'une jeune fille (frais d'inscription, manuels, uniformes et fournitures scolaires). **Les dons au Fonds pour l'éducation des fillettes peuvent être effectués par [carte de crédit](#), [virement bancaire](#) ou chèque.**

Aidez-nous à faire connaître le Fonds pour l'éducation des fillettes et téléchargez son [matériel promotionnel numérique](#).

Le Congrès du CII se poursuit de manière virtuelle. Pour de plus amples renseignements, consulter : <https://icncongress2021.org/fr/>

* * *

Note pour les rédactions

Le **Conseil International des Infirmières** (CII) est une fédération de plus de 130 associations nationales d'infirmières, représentant plusieurs millions d'infirmières dans le monde entier. Géré par des infirmières et à l'avant-garde de la profession au niveau international, le CII plaide pour des soins de qualité pour tous et pour des politiques de santé solides, partout dans le monde.

Pour de plus amples renseignements, prendre contact avec Gyorgy Madarasz, attaché de presse (madarasz@icn.ch et téléphone : +41 22 908 01 16).

www.icn.ch
#ICNCongress
@ICNurses